

apportée un soir qu'il faisait un temps de chien, en en novembre de l'année 1854...

La figure du visiteur s'illumina.

—Je vois que vous avez bonne mémoire et je vous en félicite... fit-il en souriant ; c'est en effet le 17 novembre de l'année 1854 que la petite Simone, qui avait trois jours à peine, fut remise dans vos mains avec une somme de trente mille francs...

En entendant énoncer ce chiffre, Mme Charvet ne put cacher son émotion vive.

Elle frissonna de la tête aux pieds, et sans lever la tête elle regarda sournoisement son interlocuteur dont le sourire lui semblait sinistre quoiqu'il n'exprimât que le contentement.

Malgré son trouble, le sang-froid ne lui fit pas défaut. Elle eut soin de ne rien répondre relativement aux trente mille francs.

—C'était le 17, oui, monsieur, dit elle au bout d'un instant, d'une voix qu'elle s'efforçait d'affermir. Je m'en souviens comme d'avant-hier. Il était neuf heures du soir... on n'aurait pas pu distinguer dans la rue sa main droite de sa main gauche tant la nuit était noire... la pluie tombait comme l'eau d'une écluse... le vent soufflait si fort qu'on aurait dit des hurlements de bêtes sauvages... Moi, mon pauvre homme, ma fille et deux moutards que j'avais en garde, nous faisons la veillée au coin du feu... La porte s'ouvrit tout à coup, sans qu'on eût frappé, et un particulier que nous n'avions jamais vu entra dans la chambre.

—Dame ! vous comprenez, quand on ne s'attend à rien... Ça me fit peur... Je me levai en poussant un cri.

—Mon homme, en m'entendant crier, sauta sur une fourche pour me défendre, mais le premier geste du particulier nous rassura. Il écarta son manteau d'où l'eau ruisselait comme si on l'avait trempé dans la rivière, et il en sortit un enfant soigneusement emmaillotté.

—C'était Simone, interrompit Maurice.

—Oui, monsieur... « Voilà une petite fille qui n'a ni père ni mère... me dit l'individu au manteau, elle est inscrite à Paris sur les registres de l'état civil... Elle se nomme Simone... Je vous la confie... Ayez-en soin. Je viendrai la voir... » Et, après avoir causé un moment avec mon mari, il repartit malgré la pluie, quoique nous lui ayons bien poliment offert de passer la nuit chez nous...

Claudine passait sous silence le dépôt de trente mille francs effectué en même temps que la remise de l'enfant.

Il lui était évidemment fort désagréable de s'occuper de ce détail.

Maurice fronça le sourcil.

—Eh bien, madame, lui dit-il, je viens vous demander ce qu'est devenue Simone...

—Hélas ! monsieur, répliqua la matrone, voilà tantôt cinq ans que je n'ai pas eu de ses nouvelles...

—Comment cela ! s'écria le jeune homme pris d'une soudaine angoisse. Ne l'avez-vous donc pas gardée près de vous ?

—Non, monsieur.

—Mais on vous avait laissé trente mille francs pour l'élever... Avec une partie de cette somme vous pouviez lui apprendre un métier et l'établir modestement.

—On l'a fait élever, monsieur, et bien élever, je vous en réponds... Elle sait lire, écrire et compter comme le notaire de Vic-sur-Braisnes... on lui fait apprendre un métier... celui de couturière, et ce qu'elle est adroite de ses mains, vous ne pouvez pas vous le figurer !... Mais la jeunesse, ça a des idées à soi et ça ne veut en faire qu'à sa tête... En entendant des filles de chez nous qui étaient en service à Paris dire que Paris c'était magnifique, et qu'une fois qu'on l'avait vu on ne pouvait plus vivre ailleurs... elle est partie un beau matin avec ma fille... ma propre fille... sa sœur de lait...

—Bref, Simone vous a quittée ?

—Hélas oui !... ça nous a fait assez de chagrin !

—Et vous l'avez laissée partir ?

—Le moyen de l'en empêcher, s'il vous plaît ? Je n'étais point sa parente, je n'avais pas droit sur elle...

—Lui avez-vous au moins donné de l'argent ?

—Eh ! de l'argent, monsieur ! quel argent ?... En

dix-sept ans une jeunesse ça mange, ça boit, ça s'habille !... Des trente mille francs il ne restait plus un radis... Nous y étions plutôt du nôtre.

—Nous traiterons cette question plus tard... Répondez-moi d'abord...

—A quoi, monsieur ?

—Simone est à Paris ?

—Oui, monsieur... Elle est partie voilà cinq ans et demi... six mois avant la mort de mon pauvre mari.

—Vous savez ce qu'elle fait à Paris ?

—Je l'ai su par ma fille pendant quelques mois... une année environ... Mais depuis ce temps je n'ai pas de nouvelles. Ma fille s'est brouillée avec Simone et elles ont cessé de se voir.

—Où demeurerait Simone à cette époque ?

—Elle était employée comme couturière dans un magasin de confections... mais je ne sais pas où... C'était ma fille qui me parlait d'elle dans ses lettres... —Simone ne vous a jamais écrit ?

—Jamais !...

—C'est bien singulier !...

—Singulier, pourquoi, monsieur ? Qu'y a-t-il d'étonnant à cela ?

—Une enfant à qui vous aviez servi de mère pendant dix-sept ans devait vous aimer comme si elle était de votre famille... son indifférence à votre égard, indifférence complète dont son silence est la preuve indiscutable, me paraît incompréhensible... Auriez-vous donc brutalisé cette enfant ? Vos mauvais traitements auraient-ils été la cause d'un départ précipité qui ressemblait à une fuite ?

—Des mauvais traitements ! Miséricorde ! fit Claudine Charvet d'une voix gémissante, en levant les yeux et les mains vers le plafond. Brutaliser la jeune chère créature ! Si c'est seulement Dieu possible de le supposer !... Ah ! non, par exemple !... Elle était si mignonne et si gentille !... Qui donc qu'aurait eu le courage de lui faire du chagrin ?...

Elle avait bien eu quelques mots avec mon cher mari défunt, mais sans malice... Ça n'est point ça qui lui a donné l'idée de filer, allez !

—Bref, demanda Maurice qui souhaitait avec ardeur trouver un indice dans les réponses de Claudine. Bref, vous ne savez pas ce qu'elle fait en ce moment ? Mme Charvet secoua la tête.

—Ni où elle demeure ? poursuivit le jeune homme.

—Je n'en sais absolument rien.

—Vous pourriez le savoir...

—Comment ?...

—Par votre fille... puisque votre fille est à Paris, écrivez-lui... Dites-lui qu'on a dans ce moment le plus grand intérêt à retrouver Simone.

Quoique brouillée avec sa sœur de lait, elle ne refusera pas de se mettre à sa recherche, elle aura peu de peine à la retrouver et vous enverra son adresse...

XV

Mme Charvet se mit à sangloter.

—Eh ! mon Dieu, qu'avez-vous ? s'écria Maurice.

—Ma fille, balbutia au milieu de ses larmes, de vraies larmes, Claudine, secouée par une émotion poignante, ma fille ! mais, monsieur, je ne sais nullement pas où elle est à cette heure, ni ce qu'elle devient. Voilà trois ans qu'elle ne m'a point écrit ! Une enfant que nous avions si bien élevée... qui en savait autant que Simone et même davantage... qui était plus belle fille que quiconque et plus fêtée que n'importe qui ! Ah ! monsieur comment sommes-nous récompensés.

Claudine essuya ses yeux rouges et balbutia :

—Ah ! si mon pauvre défunt m'avait écouté, ni Jeannette ni Simone ne seraient parties... J'avais le droit, puisqu'elles n'étaient majeures ni l'une ni l'autre... Je pouvais les faire ramener par la gendarmerie... Mais, qu'est-ce que vous voulez ? On est faible... On ne peut pas prévoir comment les choses tourneront...

—Avez-vous leurs portraits ? reprit Maurice.

—Oui, monsieur...

—Montrez-moi, je vous prie... celui de Simone...

—Le voici... Bien sûr elle n'est pas mal, Simone, mais pas le quart aussi jolie que ma fille...

Maurice prit la photographie.

—Merveilleuse tête ! pensa-t-il, puis il ajouta tout haut : Voulez-vous me céder ce portrait, madame ?

—Vous le céder ?... répéta Claudine.

—Oui.

—Qu'en voulez-vous faire ?

—Il m'aidera dans les recherches que je vais être obligé d'entreprendre pour retrouver Simone dont vous ne pouvez m'indiquer la demeure à Paris... Il est donc juste, puisque vous possédez son image, que vous me la remettiez afin de faciliter la tâche que votre négligence coupable m'impose à cette heure... Si vous aviez mieux gardé Simone, je n'aurais pas besoin de la chercher.

Le langage autoritaire et le ton rogue de Maurice en imposèrent à Mme Charvet.

—Vous croyez qu'avec cette photographie vous pourrez savoir ce qu'est devenue Simone ? demanda-t-elle humblement.

—Je l'espère... J'en suis sûr...

—Mais alors, avec l'autre portrait, je retrouverai peut-être ma fille Jeannette ?

—Pourquoi non ?

—Paris est si grand...

—Paris a beau être grand... une personne dont on possède le portrait fidèle ne saurait échapper longtemps à des recherches intelligentes...

—Eh bien ! puisiez-vous, prenez donc la photographie de Simone, et puisiez-vous m'écrire un jour qu'elle me pardonne de n'avoir pas empêché feu mon mari de la laisser partir !

—Vous reconnaissez donc à cette heure que vous avez eu des torts ?

—Pas moi, monsieur, mais mon pauvre défunt...

—Vous savez que vous êtes responsable de cette enfant, car vous étiez payée pour la garder, pour veiller sur elle...

—Eh ! c'est bien ce misérable argent qui a tout fait... Feu mon homme avait peur qu'on vienne lui demander des comptes...

—Mais je pourrais en exiger aujourd'hui, moi, et votre mari calculait bien mal, car si la femme qui avait eu confiance en vous vivait encore, elle serait venue, depuis longtemps déjà, vous demander ce que vous avez fait de son enfant...

Claudine tremblait.

De grosses perles de sueur perlaient sur son front. Maurice continua :

—Souvenez-vous, madame, que j'ai le droit de vous demander compte des trente mille francs qu'on vous a laissés, il y a vingt-deux ans, et de l'existence de Simone !... Si je la cherche en vain, je reviendrai ici faire valoir ce droit et vous contraindrai à retrouver vous-même l'enfant dont vous aviez la garde ! Quant à présent je veux bien agir seul... Je veux bien même ne point m'occuper de l'argent qui vous a servi, j'en suis certain, à acheter la maison où nous sommes et le petit domaine qui l'entoure... Mais je ne ferai cela qu'à une condition...

—Laquelle, monsieur ? Laquelle ?... demanda Claudine en joignant les mains.

—C'est que, quoi qu'il arrive, vous ne révélez à qui que ce soit le véritable motif de ma visite ici... à qui que ce soit, vous m'entendez ?... A cette condition je pourrai ne vous réclamer ni les comptes d'argent ni Simone elle-même.

—Ah ! monsieur je vous jure d'obéir !... s'écria Mme Charvet.

—Si on vous demande ce que je suis venu faire dans votre demeure, que répondrez-vous ?

—Je répondrai que vous êtes venu m'offrir un nourrisson, mais qu'en ayant déjà deux, je n'ai pu accepter...

—Cette explication est admissible... N'en cherchez pas d'autre...

—Ah ! monsieur, je n'aurai garde !...

—Puisqu'il en est ainsi, c'est bien.